

## CORRECTION POUR LE REGLEMENT SPORTIF DELTA 1999

Toutes compétitions inscrites au calendrier fédéral seront prises en compte sur un « CLASSEMENT PERMANENT » .

Sont pris en compte :

- Les compétitions régionales organisées par les clubs durant les week-ends.
- Les compétitions nationales, au nombre de 7, réparties sur toute la France.

LES QUATRE MEILLEURES MANCHES SERONT PRISES EN COMPTE DONT OBLIGATOIREMENT 2 REGIONALES ET DEUX NATIONALES.

Les ailes rigides pourront participer au championnat de France Classe 2 sous les mêmes règles et conditions de sélection que les classes 1 si au moins 15 pilotes sont classés dans les 50 premiers du classement permanent.

Au 4 juillet 1999, seront sélectionnés au championnat de France :

- les 5 champions de régions
- 50 premiers « souples » du classement permanent, étendus au nombre des champions de régions et de rigides
- les ailes rigides dans les 50 premiers.

Il prend en compte des quatre meilleures manches de sélectives, dont obligatoirement deux régionales et deux nationales.

Il est tenu et mis à jour par la FFVL, dès que le secrétariat reçoit de nouveaux résultats. Il sera arrêté et définitif de 4 juillet 1999. Les compétitions se déroulant après cette date compteront pour le classement de 2000.

90 pilotes environ seront qualifiés pour la phase finale du championnat de France. Ils seront qualifiés dans l'ordre qui suit :

- les 50 premiers pilotes du classement permanent, étendu en plus du nombre des champions de régions et des pilotes d'ailes rigides s'ils sont dans les 50 premiers
- les filles placées dans les 80 premiers du classement permanent
- les jeunes de moins de 25 ans placés dans les 80 premiers du classement permanent
- 5 champions régionaux ( 1 par région)  
Les régions n'ayant pas organisé de championnats n'auront pas de pilotes sélectionnés par cette voie.
- 5 pilotes des DOM-TOM (sélection sur dossier), avec obligation de sélectionner au moins un jeune de moins de 25 ans

soit au minimum (60): - 50 souples du classement permanent,  
- 5 champions de régions,  
- 5 pilotes des DOM-TOM,  
- 0 pilote sélectionné par la commission Delta,

soit au maximum (113) : - 50 souples  
- 50 rigides  
- 5 champions de régions  
- 5 pilotes DOM-TOM  
- 3 pilotes sélectionné par la commission Delta.

